



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION

DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES INFRASTRUCTURES ET DES
TRANSPORTS

N° 02/CEMAC/C/DIDD/DATIT

**PROGRAMME SECURITE OPERATIONNELLE & NAVIGABILITE AERIENNE
(COSCAP)**

Audit comptable et financier du projet pour les exercices 2011 et 2012

1. La Commission de la CEMAC a obtenu un don du Fonds Africain de Développement (FAD) d'un montant de 1,58 millions UC soit 1 185 Millions de Francs CFA, pour financer le PROGRAMME SECURITE OPERATIONNELLE & NAVIGABILITE AERIENNE (COSCAP), qui comprend en outre un appui au Comité de Coordination et de Suivi de la Mise en Œuvre de la Décision de Yamoussoukro. Il est prévu qu'une partie des fonds obtenus au titre de ce don soit utilisée pour effectuer les paiements autorisés dans le cadre du recrutement d'un Cabinet de l'audit externe des comptes du projet.

Le Département des Infrastructures et du Développement Durable, à travers la **Direction de l'Aménagement u Territoire, des Infrastructures et des Transports (DATIT)**, invite par le présent avis les Cabinets ou Bureaux à manifester leurs intérêts pour fournir le service ci-dessus cité. Les Cabinets ou Bureaux intéressés doivent fournir les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : références concernant l'exécution des contrats analogues, expériences antérieures pertinentes dans les conditions semblables, disponibilité de personnel qualifié, etc.

1. Les Cabinets ou Bureaux intéressés sont priés de faire parvenir leurs manifestations d'intérêts au Secrétariat du Directeur de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports, 4^{ème} Etage, Porte 407B, sous plis fermés portant les indications suivantes au plus tard le **02 mars 2012 à 15 heures (Heure GMT)**

COMMISSION DE LA CEMAC

Département des Infrastructures et du Développement Durable
Direction de l'Aménagement du Territoire,
des Infrastructures et des Transports
4^{ème} Etage, Porte 405, 407A, 407B
BP : 969 BANGUI (République Centrafricaine)
Tél : (+236) 21 61 47 81
Fax : (+236) 70 14 15 66
Email : cemac@cemac.int ; site www.cemac.int

MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE CABINET OU BUREAU RELATIFS A « L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROJET »

2. Les Cabinets ou Bureaux intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires, les jours et heures ouvrables, à l'adresse ci-après :

COMMISSION DE LA CEMAC

Département des Infrastructures et du Développement Durable
Direction de l'Aménagement du Territoire,
des Infrastructures et des Transports
4^{ème} Etage, Porte 405, 407A, 407B
BP 969 BANGUI - République Centrafricaine
Tél : (+236) 21 61 47 81
Fax : (+236) 70 14 15 66
Email : ejmbanza@yahoo.fr ; dongaluc@yahoo.fr ;
kantlucien@yahoo.fr

3. Une liste restreinte de **six (06) Cabinets ou Bureaux** sera dressée à l'issue de l'appel à manifestation d'intérêt et la consultation se fera conformément aux Règles et Procédures de la Banque pour l'utilisation des Consultants (Edition mai 2008). Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Cabinet ou un Bureau n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur d'inclure cet institut dans la liste restreinte.